DLP 27-10-82059291

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 09.06.43 - 09.27.46

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 29 du 25 Octobre 1982

Edition Grandes Cultures

Envoi n° 25

COLZA

Charançon du bourgeon terminal

Les premières pontes sont signalées depuis 2 à 3 jours.

Dans l'Aube, les captures se maintiennent à un niveau assez élevé dans le Sud du Barrois (Bar sur Seine, Arrelles, Merrey, Saint Usage) et le Pays d'Othe (Chaource, Villers au Bois).

> Dans la Marne, depuis quelques jours, captures parfois importantes sur la région de Vitry le François (Saint Amant sur Fion, Coole, Chatelraould), présence également dans le Sud-Ouest de la Marne.

Aucune capture n'est signalée en Haute-Marne mais les cultures de colza sont à contrôler très sérieusement.

Pour les régions concernées et sur les parcelles non encore protégées intervenir le plus rapidement possible. Réaliser le traitement en milieu de journée, par bonne température et absence de pluie. Utiliser une pyréthrinoïde à la dose altise (Decis, Ripcord, Kafil, cymbush).

Les parcelles ayant reçu un Curater au semis ou un traitement pyréthrinoïde dans les 15 derniers jours présentent de bonnes garanties de protection.

Repousses de céréales

Les conditions de l'année (levées tardives et échelonnées) amènent plusieurs remarques :

- sur colza ayant levé en plusieurs fois, bien respecter les stades de la culture pour toute intervention herbicide de post-levée.
- sur les levées tardives (parfois 3 semaines de retard) les repousses ne provoquent actuellement aucune concurrence sérieuse. Repousser toute intervention. Ces cultures qui sont au stade 2 à 4 feuilles ont de bonne chances de résister à l'hiver mais il ne faut pas exclure des conditions très défavorables pouvant amener le retournement (fin d'automne peu poussante accompagnée de très fortes gelées en hiver). Il sera donc nécessaire de refaire le point ultérieurement.

../..

CEREALES

Jaunisse nanisante

Les populations de pucerons sont faibles. Maintenir la surveillance (Nogentais, Barrois, zone de vallée) sur les parcelles semées avant les 4 à 5 octobre.

DESHERBAGE DES JEUNES LUZERNES

La sécheresse des mois de juillet et août a été peu favorable à l'implantation des jeunes luzernes semées après escourgeon et surtout blé. Le temps doux et humide d'octobre risque de provoquer un fort salissement de ces cultures dont le stade végétatif n'a pas toujours permis l'utilisation d'herbicide de type colorant.

Les cultures irrégulières ou insuffisamment denses ne justifient pas, bien sûr, de traitement car elles devront être retournées.

Pour les luzernes dont le désherbage pourra se faire prochainement grâce à l'arrêt de végétation il conviendra d'utiliser des produits les plus sélectifs dans les cas où le système racinaire est insuffisamment développé (plantules "tenant mal" et pouvant être arrachées à la main).

Utiliser les produits de type Kerb ultra ou Léguramе seuls ou associés à des doses réduites de paraquat (par exemple Gramoxone à 1 l/ha maximum).

REPONDEUR AVERTISSEMENTS (26) 87.40.78

Imprimerie de la Circonscription Champagne-Ardenne. Le Directeur Gérant J. SONDEY
Commission Paritaire de Presse N 529 AD